THE CUBAN DOLLAR.

One Million Dollars' Worth of Silver to Be Coined by the Junta.

Will Be About the Size of an American Dollar and Will Bear Seal of the Cuban Republic.

The Cuban dollar will be on the street within a few days, says the New York Journal. It will be a silver coin of the exact size of the Spanish coin known as five pesetas. One million dollars' worth of bullion is to be converted into the coin, which, even if it is no more than a souvenier of the Cuban struggle, will still be worth its weight. The Cuban junta indorses the circulation of silver coin bearing the stamp of the provincial government.

The money to buy this bullion and to defray the mechanical expenses of the issue is said to have been raised mainly through the exertion of A. J. Cobert, a broker of the American Surety building. He professed ignorance as to the identity of his principals.

At the office of A. Krauss further information was obtained. "Men with money have been figuring on this thing for a long time," said he. "The junta is behind us. We start in with $1,000,000 worth of five pesetas. This coin is about the size of the American dollar and resembles it much.

"The new Cuban coin, which must not be called a medal or a souvenir, will be accepted for its weight in silver anywhere. The design for the face of the coin will consist of a head or a figure indicating liberty. The seal of the Cuban republic, already familiar on its bonds and postage stamps, will be on the reverse. The friends of Cuba who have made this issue of coins are men of wealth. They will back the Cuban enterprise to the extent of $10,000,000 if necessary. An agreement has been made with the junta here in New York as to the recognition of these coins when the Cuban republic comes into its full rights and possessions."

HIGH SPEED IN TELEGRAPHY.

Prof. Bedell Claims 6,000 Words a Minute May Be Transmitted.

Prof. Frederick Bedell, of Cornell university, Ithaca, N. Y., presented at the Armour institute, Chicago, the other night, under auspices of the American Institute of Electrical Engineers, a paper entitled "A New Form for the Transmission of Intelligence." Prof. Bedell's paper was based upon an invention just perfected by Dr. A. C. Crehore, a professor at Dartmouth university, and Lieut. G. O. Squier, connected with the electrical department at Fort Monroe.

The invention, which required the labors of two years to perfect, is known as the synchronograph, and embraces a new method for rapidly transmitting intelligence by the alternating current. With the new invention it is said to be possible to transmit 6,000 words a minute over the ordinary telegraph wire. Under the method now commonly in use it requires several days to send the contents of a daily newspaper over the wires, while with the synchronograph, it is claimed, the time can be limited to the neighborhood of an hour.

Dr. Crehore and Lieut. Squier are responsible for the perfection of the range-finder now adopted by the United States government and used in obtaining accuracy in firing at vessels. They also have developed a method for measuring the velocity of cannon balls.

SPEECH SUDDENLY RESTORED.

Child Mute for Two Years Startles People by a Song.

The medical department of the Arkansas deaf mute institute is deeply puzzled over a case which occurred at that place last week, says a special to the St. Louis Globe-Democrat. Two years ago Jennie Childress, aged nine years, whose parents reside in Izard county, had a severe attack of the measles, which seems to have paralyzed the vocal organs, rendering speech impossible, although her power of hearing was not in the least affected. Last October she was sent to the deaf mute institute. For several weeks she had been under the care of the institute physician, Dr. Gray, but he became convinced a few days ago that there was no hope for the little one and wrote to Mrs. Childress that he could give no encouragement whatever in Jennie's case. Her power of vocalization seemed to be utterly gone beyond recall.

One day Jennie was with a class of girls, some of whom can speak slightly. They were singing the familiar church hymn, "At the Cross," when all were astounded at Jennie, who broke into the chorus with a clear, perfect tone, the first words she had uttered for over two years. Later she pronounced her teacher's name, and remarked: "Mamma will be so happy." Superintendent Yates immediately telegraphed the good news to her father.

BICYCLES IN AUSTRALIA.

American Wheels the Favorites in Victoria—Good Prices Obtained.

Victoria, Australia, last year imported bicycles valued at $1,478,716, according to United States Consul Maratta. The wheels sell at prices ranging from $68 to $145, and American bicycles are favorites. It is the practice of some dealers to sell wheels on time payment for the exact amount of the monthly suburban railway ticket, so that the buyer at the end of a certain time seems to obtain his bicycle free of cost. All of the leading American wheels are represented by agencies in Australia, and there is complaint that the trade is overdone, receiving 35 per cent. more bicycles in proportion to population than any other country.

New Sea Diving Dress.

A trial has been made of a new sea-diving dress in the deepest part of Sydney harbor. The diver went down 26½ fathoms and remained at the bottom 50 minutes. When he came up he showed no signs of distress.

AN ENOCH ARDEN EPISODE.

Man Returns After Being Mourned for Eighteen Years.

The return of Lees de Szivanovitz, who has been thought to be dead for years, has caused much talk at Joliet, Ill.

Back in the '70s De Szivanovitz and his wife and daughter lived in Chicago and 18 years ago he left for California to seek a fortune. For months he wrote regularly, but finally the husband and wife lost trace of each other.

Five years later Mrs. Szivanovitz, who supposed her husband was dead, married Daniel Oswald and moved to Joliet. De Szivanovitz traveled through the west and south and returned to Chicago several times to find his wife, but she could not be located.

Last month De Szivanovitz got word that his wife had remarried and lived in Joliet. He at once went there, and finally located his wife, only to find her the wife of another man, Daniel Oswald, and that his daughter Rochella was a school teacher in Lockport.

Mrs. Oswald was dumfounded to see her long-lost husband, whom she supposed dead. De Szivanovitz remained here several days and spent his money lavishly on his daughter and Mrs. Oswald. He has made a big fortune during the past 18 years, and finally left for his home in Alabama, while the daughter and Mrs. Oswald will remain here with Mr. Oswald.

LOCKED UP IN GRANT'S TOMB.

Fourteen People Spend an Uncomfortable Two Hours There.

There were two hours of excitement the other day in and around Grant's tomb. Fourteen citizens were imprisoned in the dimly-lighted interior behind the heavy bronze doors, which stubbornly refused to move. No one knows how it happened, but the bronze doors closed with an echo-raising clang and the heavy spring lock shot its bolt into position. The tomb was as securely fastened, as completely shut off from the outer world, as it will be when its only tenant is the illustrious dead. It took a minute or two for the occupants to grasp the situation. Then a chorus of yells arose. The prisoners charged the bronze doors in a flying wedge and called for help.

A small army of workmen ran to the tomb at the first alarm. They did their best to force back the great doors, but the lock held fast. For half an hour the would-be rescuers pried and pushed at the heavy bronze portals. Then the effort was abandoned and a messenger was dispatched for the expert locksmith familiar with the stubborn fastening. It was two hours before the great doors were finally forced open. A defect in the lock was the cause of the trouble.

UNJUST TO AGENTS.

Extension of Civil Service to Pension Agencies Declared Unfair.

A movement is understood to be in progress having for its object the revocation of that part of the civil service rules which applies to the clerical force of pension agencies. The extension of the rules to the agencies became operative July 15, 1896, and under the provisions an agent cannot remove an employe without the approval of the commissioner of pensions. It is claimed that this is an injustice to the agents as well as depriving the administration of much patronage. The objectors contend that the agents, who are heavily bonded in amounts ranging from $75,000 to $150,000, should be allowed to select those to whom they intrust the work and for whom they are held responsible. Thus at Columbus, O., and Topeka, Kan., it is pointed out the agents cannot select any of the clerks who sign checks during the year representing many millions of dollars, for which the agents are held liable. There are 500 clerks affected by the extension of the rules referred to.

SUMMER HOME FOR GIRLS.

St. Mary's Sisterhood to Erect a Building at Kenosha.

Sister Margaret Clare, the head of the St. Mary Sisterhood, under which Kemper Hall is conducted at Kenosha, Wis., has long had a project in mind of purchasing some of the vacant land south of the institution over which she presides and building thereon a summer home for Chicago's working girls.

She has taken the first step in purchasing two acres of ground on the lake shore, having a slight elevation, upon which the home can be placed. The building will be put up with the aid of the Friendly society in Chicago.

The building is to be used partly as a fresh air home for tenement children also. Just how large a building is to be put up has not yet been determined.

The Sisterhood of St. Mary has made a point every year of bringing one or two car loads of poor children up every summer, and has heretofore rented houses in which to entertain them. The project has always been generously supported by Kenoshans.

TO KILL WOLVES WITH HOUNDS.

Wyoming Ranch Intends to Import Dogs from Russia and Siberia.

Ranchmen near Carbon, Wyo., under stimulus of the bounty law are preparing to capture wolves and coyotes in large numbers by using Russian wolfhounds and Siberian bloodhounds. An importation of these animals has been made by Ranchman Quealey, and others will follow. The Siberian bloodhound is the only dog that can master a gray wolf alone, and with their assistance it is believed the packs of gray wolves which prey constantly upon the young stock of the country can be thinned out and with the bounty the sport will be profitable.

Injecting Courage.

A French doctor declares that he has discovered a means of injecting courage into men by means of a syringe. The material he uses is a mixture of sea water and phenic acid.

Product of a Hive of Bees.

An average hive of bees produces 35 pounds of honey during the season.

MYSTERIOUS AIRSHIP.

Edison Denounces It as a "Pure Fake"—Thinks It Absurd.

Believes, However, That Airships Will Be Successfully Constructed in Future—Will Only Be Toys at Best.

Thomas A. Edison doesn't think much of airships. He was seen recently in his West Orange laboratory in regard to a late account of the movement of the airship, according to which a letter was dropped from it on a farm near Astoria, Ill., with a cipher inclosure addressed to Edison and signed "C. L. Harris, electrician airship No. 3."

Mr. Edison paused from a luncheon of sandwiches, pumpkin pie and tea to observe: "You can take it from me that that is a pure fake. I have had several men named Harris in my employ, but I know nothing of C. L. Harris.

"I have no doubt that airships will be successfully constructed in the near future, but there has been too much talk about this supposed airship out west. I have always found that there is much talk before these ships are tried and very little afterward.

"It is absolutely absurd to imagine that a man would construct a successful airship and keep the matter secret. When I was young we used to construct big colored paper balloons, inflate them with gas, and they would float about for days. I guess some one has been up to that same game out west.

"When an airship is made it will not be in the form of a balloon. It will be a mechanical contrivance, which will be raised by means of a very powerful motor, which must be made of very light weight. At present no one has discovered such a motor, but we never know what will happen. We may wake up to-morrow morning and hear of some invention which sets us all eagerly to work within a few hours, as was the case with the Roentgen rays. Their success may come. I am not, however, figuring on inventing an airship. I prefer to devote my time to objects which have some commerical value. At the best, airships would only be toys."

PARIS REVIVES AN OLD CUSTOM.

Annual Parade of Beauty at Longchamps.

In these bright spring days Parisian fashions are putting forth all their buds, and one may see at the exhibitions of paintings the most delicate shades of cloth, rivaling the colors on the canvas, and at the races the spectator may get a foretaste of the exquisite toilets which the ladies wear at the Grand Prix. In fact, the racing field at Longchamps is a good place to observe Paris fashions. Lots of pretty jaquettes are made this year half-length; coming a few inches below the arms, about half-way to the waist. Empire green is the fashionable color just now, but it will give place to lighter shades after the coming Easter week, when real warm weather is expected.

An effort is to be made to revive the ancient parades of beauty to Longchamps, which are remotely akin to the fashionable parades of Easter Sunday on Fifth avenue, New York, for instance, with all the belles in their gayest dresses and all the beaux in their most faultless attire. But Paris must be fin de siecle, so, instead of enjoying a parade on foot, the exquisites will go in horseless carriages.

The idea originated with the Automobile club, and promises to be a picturesque event and a strange revival of an old custom. The parade to Longchamps in the fifteenth century was a pious pilgrimage, and the French women on Good Friday used to walk out to an abbey near Boulogne to hear the Tenebrae. It soon became a fashionable fad rather than a pious custom, and the ladies improved the opportunity to display their best dresses. The revolution came, and the abbey was closed, but the parade of fine feathers continued through all the reign of terror, empire, monarchy, republic and empire again, when it died with the German war and the siege of Paris. Now the Automobile people propose to revive it.

RUSH AFTER BEET SUGAR SEEDS

Farmers in All Parts of the Country to Experiment on New Industry.

The agricultural department is being importuned from all parts of the country for beet sugar seed. In view of the unsatisfactory prices received for staple crops during the past few years and the prospective increase in the duty on sugar farmers in all sections of the union evidently intend to experiment with beet sugar culture. Heretofore beet sugar growing has been confined almost exclusively to Nebraska, Kansas and California. The agricultural department has sent beet seeds this spring to about thirty states and territories. The demand comes from Ohio, Indiana, Illinois, Michigan, the Dakotas, Texas, New Mexico, Iowa, Wisconsin, Minnesota, Tennessee, Kentucky and Virginia. There have also been requests from Pennsylvania and New York. A Nebraska sugar refining company donated five tons of beet seed to the department and the department purchased two tons additional. The supply is about exhausted, but the demand continues. If successful the industry probably will be developed in many of the states in which experiments are made this year, supplanting corn and wheat.

Paper Collars.

Paper collars are now almost gone out of use, owing to the cheapness of the linen article and the convenience and excellence of the work done by the laundry. They were made of a basis of linen with a film of paper celluloid spread over its surface.

Curfew in West Virginia.

Three towns of West Virginia have adopted the curfew ordinance.

L'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEANS

très répandue en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. Sa publicité offre donc au commerce des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement, pour l'année: Edition quotidienne, $12 00; Edition hebdomadaire, $3 00; Edition du Dimanche, $2 00.

VENTES A L'ENCAN.

PAR GALLAGHER, SPITZFADEN ET LESSEPS.

PROPRIETES

Substantielles et de valeur

Améliorées et non améliorées

—DANS LES—

DEUXIEME ET CINQUIEME DISTRICTS.

2 Juin 1897.

J. B. Junqua et als.

vs.

Pelican Homestead and Building Association.

No 52,224—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR GALLAGHER, SPITZFADEN ET LESSEPS—A. A. LESSEPS, encanteur—Bureau 405 rue Carondelet—MERCREDI, le 2 juin 1897, à midi, à la **Bourse de Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet.** En vertu de et conformément à un ordre de l'HON. FRED D. KING, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B daté et signé le 18 avril 1897, et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés suivantes, à savoir :

1° TROIS LOTS DE TERRE, avec tous les droits, voies privilèges, servitudes et dépendances là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le DEUXIÈME DISTRICT de cette ville, dans l'ilet 374, borné par LES RUES DUMAINE, ST-PHILIPPE, WHITE ET DUPRÉ, désignés par les Nos 10 11 et 13, et mesurant chacun trente et-un (31) pieds cinq (5) pouces et six (8) lignes de face sur la rue ST PHILIPPE, sur cent (100) pieds de profond ur.

2° SEPT LOTS DE TERRE VACANTS ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le DEUXIEME DISTRICT de cette ville dans l'ilet borné par les RUES TOULOUSE, LOPEZ ET SALCEDO ET LA PROMENADE CARONDELET, désignés comme les Nos 3 à 9 tous deux inclusivement et mesurant chacun vingt-neuf (29) pieds et une (1) ligne de face à la rue Toulouse sur cent (100) pieds de profondeur (plus ou moins) et formant les enceignures des rues TOULOUSE ET LOPEZ et des rues TOULOUSE ET SALCEDO.

3° UN CERTAIN LOT DE TERRE, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le CINQUIEME DISTRICT de cette ville dans l'ilet No 9 (maintenant 157) borné par LES RUES HOMER, NEWTON, VALLETTE ET VERRET, désigné comme lot No 5 et mesurant trente (30) pieds, deux (2) pouces et une (1) ligne de face à la RUE VALLETTE, cent-deux (102) pieds sept (7) pouces et quatre (4) lignes de profondeur vers la RUE HOMER, cent (100) pieds et quatre (4) pouces sur la ligne vers la RUE NEWTON, et trente (30) pieds dans le fond. Les améliorations là-dessus, consistent d'un COTTAGE DOUBLE, avec deux chambres et cuisine de chaque côté, loué pour $14.00 par mois, et connu comme les Nos 915 ET 917 RUE VALLETTE.

4° UN CERTAIN LOT DE TERRE avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le CINQUIEME DISTRICT de cette ville dans l'ilet borné par les rues MORGAN (autrefois Villeré) DELARONDE, SEGUIN et BOUNY, désigné comme lot No 6 sur le plan No 82, en l'étude de S. Magner notaire, et mesurant quarante (40) pieds de face à la dite rue Morgan sur quatre-vingt-quinze (95) pieds et trois (3) pouces de profondeur entre lignes parallèles contigu au lot No 5 sur le côté de la rue Bouny et commençant à une distance de cent seize (116) pieds et dix (10) pouces de l'encoignore des rues Bouny et Morgan.

Les améliorations consistent de ce substantiel et bien situé MAGASIN DOUBLE ET RES DENCE, portant les numéros municipaux 117 et 119 RUE MORGAN, contenant trois chambres et cuisine de chaque côté et loué pour $24 par mois.

5. UN CERTAIN LOT OU PORTION DE TERRE, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le CINQUIEME DISTRICT de cette ville, dans l'ilet No 154, borné par l'AVENUE BROOKLYN, (autrefois rue Madison) les rues NEWTON, HOMER ET TECHE, (autrefois Monroe) et désigné par la lettre B, sur un devis ou certificat d'arpentage fait par C. C. de l'Isle, voyer, le 22 janvier 1894, et annexé à un inventaire de la succession de Mme Martha Mason, femme décédée de Charles Maikell, pardevant Benj. Ory, notaire, le 3 février 1894, et mesurant trente et-un (31) pieds onze (11) pouces et (5) lignes de face à la dite avenue Brooklyn sur quatre-vingt quinze (95) pieds onze (11) pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et formant partie des deux lots originaux désignés par les Nos 3 et 4. Les améliorations consistent du cottage double Nos 934 et 936 AVENUE BROOKLYN, contenant 2 chambres et cuisine de chaque côté; loué pour $12 par mois.

6° UN CERTAIN LOT DE TERRE ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le CINQUIEME DISTRICT de cette ville, et originalement connu comme la PROPRIÉTÉ DE L'ENTREPOT BROOKLYN, désigné comme lot 9 de l'ilet No 9, borné par les AVENUES PACIFIQUE ET PELICAN, (autrefois rue Peters) et les rues Elmire et Alix, et mesurant trente-un (31) pieds sept (7) pouces de face à la dite Avenue Pacifique sur une profondeur de cent-vingt-trois (123) pi ds (8) pouces entre lignes parallèles. Les améliorations là dessus consistent d'une BATISSE SIMPLE A DEUX ETAGES, No 335 AVENUE PACIFIQUE, contenant quelques six chambres et louée pour $16.00 par mois

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance à un et deux ans ou à un an; le tout à l'option des acquéreurs; la portion à crédit, s'il y en a, devant être représentée par des billets des acquéreurs avec lien de vendeur et privilèges et portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de la vente jusqu'au paiement final. Les actes de vente devant contenir également toutes les clauses usuelles de garantie, telles que cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès; les propriétés doivent être conservées assurées et les polices transférées, etc.

Les acquéreurs assumant en plus et au-dessus le montant de leur enchères, les taxes dues et exigibles en 1897, et devront faire un dépot comptant de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant FRED. ZENGEL, Esq., notaire.

28 avril—28—mai 9 16 23 30 31— juin 1 2

Pour paraitre le 20 décembre le

GUIDE DE POCHE

franco-américain des Etats-Unis pour 1897 contenant un calendrier français pour 1897; la carte des Etats-Unis et celles des principales villes du pays, des cables du monde entier, etc. Tous les renseignements techniques et utiles sur la ville de New York, et certaines villes de l'intérieur et du Canada. Un vocabulaire complet du voyageur en français, anglais, allemand. "L'Annuaire des français aux Etats-Unis," de nombreuses illustrations. En un mot tout ce qui peut être intéressant aux voyageurs comme aux résidents de langue française dans l'Amérique du Nord. La presse américaine, française et belge, a fait les grands éloges du guide de 1896, nul doute qu'elle n'accueille encore l'Edition de 1897, qui sera beaucoup plus complète. Prix, 30 cents francs. S'adresser pour souscrire au guide, ou pour y faire insérer des annonces à L. Dermigny, éditeur, 126 W. 25th Str., New York qui enverra une circulaire détaillée sur demande affranchie.

GOUDRON GUYOT LIQUEUR HYGIENIQUE, ANTI-ÉPIDÉMIQUE, PRÉSERVATIVE ET CURATIVE DES MALADIES *de la poitrine, de l'estomac et de la vessie.* Exiger l'adresse, 19, r. Jacob, Paris.

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 52,174—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

Succession d'Henry Doescher.

Emplacement d'affaires splendide dans le Deuxième District, coin des rues Bienville et Roman.

PAR E. CURTIS, Encanteur—Bureau Nos 54 et 56 rue Baronne—En vertu et conformément à un ordre de l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, No 52,174 l'Hon N. H. Righ or, juge, daté le 1er avril 1897, et à moi adressé, je procéderai à la vente à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631, rue Commune, MARDI, 11 mai 1897, à midi—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 219, borné par les rues Bienvi le, Roman, Conti, et Derbigy, les dits lots sont désignés par les Nos 21 et 22, se touchent et mesurent chacun 27 pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de 100 pieds 3 pouces et une ligne entre lignes parallèles. Le lot No 21 forme l'encoignure des rues Bienville et Roman, conformément à un plan de J. Pilié, voyer, en date du 1er mai 1840 et déposé en l'étude de D. L. McCay, ancien notaire en cette ville. Pour plus amples informations voir le plan à la Bourse.

Conditions—Une moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste s'il y a, à un et deux ans, avec billets portant intérêt à raison de 8 pour cent, et toutes les clauses usuelles de garanties, incluant cinq pour cent d'honoraires d'avocat. L'acquéreur assumera les taxes de 1897 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication et payera pour l'acte de vente pardevant B. Rouen, notaire. Un dépôt de dix pour cent sera requis sur le montant de l'enchère au moment de la vente.

3 avril—3 4 11 18 25—mai—2 8 9 10 11

PAR BAUMGARDEN & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'établissement bien connu, Coin des rues N. Claiborne et Ursulines, L'ilet des rues St-Philippe et Robertson

Succession de George C. Heno.

No 52,709—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E

PAR BAUMGARDEN & STERN—L. L. STERN, Encanteur.—Bureau 826 rue Commune. Le JEUDI, 27 mai 1897, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 14 avril 1897, de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et dépendances, situés au coin des rues Nord Claiborne et Ursulines, dans l'ilet borné par les rues Nord Claiborne, Ursulines St-Philippe et Robertson, ayant une façade de 89 pieds 6 pouces sur la rue Nord Claiborne et 30 pieds 10 pouces sur la rue Ursulines, et partant d'un point 30 pieds 10 pouces de distance de l'encoignure Nord Claiborne et Ursulines, vis-à-vis d'un point rue Nord Claiborne, 89 pieds 6 pouces de distance de l'encoignure Nord Claiborne et Ursulines, cette ligne, 95 pieds 1 pouce et 5 lignes. Les améliorations comprennent un magasin à trois étages avec résidence.

Termes et conditions—L'assomption de l'hypothèque des billets dûs sur la dite propriété, un dû le 23 janvier 1898, pour quatre cent soixante sept dollars et cinquante sous; un autre le 23 janvier 1899 pour le même montant; et l'autre le 23 janvier 1900 pour le même montant; le tout portant 8 pour cent d'intérêt à partir du 23 janvier 1896, jusqu'au paiement; l'assomption du montant dû pour le pavage fait sur le devant de la dite propriété montant à sept cents dollars, avec intérêt, et la balance au comptant pour payer le billet hypothécaire passé dû de $467 50, avec intérêt à partir du 23 janvier 1896, à 8 pour cent par an jusqu'au paiement et n'importe quel montant au comptant. Un dépôt de 10 0|0 comptant sera requis pour lier la vente.

Acte de vente, pardevant F. J. Dreyfous, Esq., aux frais de l'acquéreur.

22 av—22 25—mai 6 13 20 27

PAR GEO. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE MAGASIN ET RÉSIDENCE

En Briques à Trois Etages

TRÈS COMMODE,

No 864 TCHOUPITOULAS,

Entre les rues St-Joseph et Julie.

In re Lilly Jane Clifford et mari vs Patrick Joseph Tarrelly et als.

No 50,309.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—MARDI, 11 mai 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 8 mars 1897, et signé le 12 mars 1897, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, et aussi d'après un ordre du susdit juge daté le 1er avril 1897, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Le grand magasin et résidence commode en briques à trois étages, No 864 rue Tchoupitoulas, ayant un grand magasin avec vitrine et bureau au rez-de-chaussée, vestibules à chaque étage, beau vérandah en fer et 11 chambres, pantry, etc., au premier. La propriété est décrite comme suit, à savoir: Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Julie, Commerce et St-Joseph, désigné par le No 8, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, daté le 30 avril 1836, et déposé pour renseignements dans le bureau de A. Mazureau, ancien notaire dans cette ville, et les mêmes mesures, 24 pieds 8 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, par 86 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, à être garantie par hypothèque sur la propriété vendue et avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au parfait paiement, et l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1897 et fera un dépôt de 10 pour cent.

Acte de vente pardevant B. Rouen, Esq, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

10 avr—10 11 18 25—mai 2 9 à date.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No 53,286. Division C—Wm W. Washburn vs ses Créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, William W. Washburn, insolvable, soit et est acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dite créanciers soit convoquée et tenue pardevant Robt P. Upton, notaire, en son bureau dans la Bâtisse Morris, coin Camp et Canal en cette ville, commençant mercredi le 2me jour de juin 1897, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourront être portées devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que G. V. Tebault, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.—Nouvelle-Orléans, 29 avril 1897—Signé: F. A. MONROE, Juge.— Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

30 avril—30—15 29 mai

Exposition de 1900.

Si vous voulez économiser et vous assurer le voyage, les frais d'hôtel et d'entrée à l'Exposition universelle de Paris, en 1900, adressez-vous à

The Franco-American Tourist Co,

126 W. 25th St., New-York. Versements mensuels ou hebdomadaires. Agent à la Nouvelle-Orléans, M. Emile Serres, 617 Chartres St,

5 mars—

VENTES A L'ENCAN.

PAR G. G. FRIEDRICHS & CO.

Grande Vente En Partage

—DE—

Propriétés Foncières

Magnifiquement situées

—ET—

Très Productives.

Le Superbe Lot pour Bâtir

Coin Baronne et Avenue Jackson

La résidence avantageuse en Bois et à deux étages.

No 2207 rue Baronne, près de l'avenue Jackson.

Le Joli Cottage

Double en bois, avec dépendances à deux étages,

Nos 2213 et 2215 rue Baronne.

Les résidences commodes et bien bâties, en bois et à deux étages,

Nos 2219 et 2221 rue Baronne

—ET—

Un Bel Ilet de Terre

Dans le fond de la ville

Aux enchères publiques.

Dans l'affaire de Agnes Coyle vs Catherine Coyle, épouse de P. R. Rooney et als.

No 49,663 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO—GEO. G. FRIEDRICHS, encanteur—Bureaux No 832 rue Commune—MARDI, 25 mai 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques en vertu de et conformément à un jugement rendu le 29 juin 1896 et signé le 3 juillet 1896, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, des propriétés foncières de valeur, à savoir—

1° Celot pour bâtir, superbement situé, à l'encoignure de la rue Baronne et de l'avenue Jackson, décrit comme suit, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 270, borné par les rues Baronne, Philip, Jackson et Dryades. Le dit lot est désigné comme lot A 1 sur un devis et certificat d'arpentage fait par Edgar Pilié, député voyer de ville, et daté le 21 mai 1896, annexé à un inventaire pris dans l'affaire intitulée "Agnes Coyle vs Catherine Coyle, épouse de P. R. Rooney et als." No 49,663 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, pardevant Bussière Rouen, notaire, le 21 mai 1896. Le dit lot forme l'encoignure de la rue Baronne et de l'avenue Jackson, et mesure 32 pieds de face à la rue Baronne, par 122 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles; et le dit lot est formé d'une partie des parties de front des lots originaux Nos 17 et 18.

2° La résidence desirable en bois, ardoisée et à deux étages No 2207 rue Baronne, retirée de la rue et contenant galeries devant et derrière, vestibule aux deux étages salons doubles, salle à manger, cuisine, office, chambre à bain et galerie et cinq chambres au second étage, citerne, chambres à charbon, et bâtisse à deux étages dans le fond, jardin devant et sur le côté. Le terrain est grand, ayant pavage en briques et pelouse sur le côté, le tout plus pleinement décrit comme suit:—

Une certaine portion ou morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc, portant le No 2207 rue Baronne, dans les mêmes districts et ilets que et touchant la propriété ci-dessus décrite, désigné comme lot No 2 sur le devis et certificat d'arpentage ci dessus mentionnés fait par Edgar Pilié, député voyer de ville. La dite portion de terre commence à une distance de 32 pieds de l'encoignure des rues Baronne et Jackson, et mesure 59 pieds 5 pouces sur la rue Baronne par 122 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles et est composé de portions des lots originaux Nos 17 et 18.

3° Le joli cottage double bien bâti, en bois et ardoisé avec bâtisse à deux étages dans le fond, Nos 2213 et 2215 rue Baronne, adjoignant la propriété ci-dessus décrite retiré de la rue et entouré d'un joli grillage, ayant galerie devant et douze chambres en tout dans la bâtisse principale, trois citernes allées de chaque côté, cour de derrière et bâtisse à deux étages dans le fonds bâti avec des compartiments pour le bois et le charbon et une chambre en haut. Le terrain est grand et est plus pleinement décrit comme suit à savoir:—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant les Nos municipaux 2213 et 2215 rue Baronne, etc., et situés dans les mêmes districts et ilets que, et touchant à la propriété deuxièmement décrite et désigné comme Lot B 2 sur le devis et certificat d'arpentage ci-dessus mentionnés et faits par Edgar Pilié, député voyer de ville. Le dit lot de terre commence à une distance de 91 pieds 5 pouces de l'encoignure des rues Baronne et Jackson, et mesure 37 pieds 8 pouces et 6 lignes de face sur la rue Baronne, par une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Jackson, la séparant du lot A 2, de 122 pieds 9 pouces, ensuite à angle droit sur une première ligne de fond 28 pieds 7 pouces et 6 lignes, ensuite à angle droit sur la deuxième ligne 9 pieds et 1 pouce; et le dit lot a une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Philip, le séparant du lot C 2, de 123 pieds 7 pouces et 4 lignes, et est composé des parties au fond des lots originaux Nos 17 et 18 et d'un petit morceau du lot original No 21.

4° Les élégantes, commodes et substantielle résidences doubles à deux étages en bois et ardoisées Nos 2219 et 2221 rue Baronne, y touchant, retirées de la rue et avec un joli grillage, contenant galerie double devant, vestibule aux deux étages, salons doubles, salle à manger, cuisine, office et vaisselliere et cinq chambres à coucher en haut de chaque côté; chambre de bain avec cabinet: le tout tapissé avec goût; bâtisse à un étage dans le fond avec une chambre de plus de chaque côté. Les terrains sont grands, pavés en Schillinger, parterres ornés, pelouses sur le côté et au fond etc., plus pleinement décrit comme suit à savoir:—

Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations portant les numéros municipaux 2219 et 2221 rue Baronne, etc., situés dans le même district et ilet, et touchant la propriété troisième ci-dessus décrite, désignée comme lot C 2 sur un plan et certificat de voyer ci-dessus mentionné fait par Edgar Pilié, député voyer de ville. La dite portion de terre étant à une distance de 129 pieds 1 pouce et 6 lignes de l'encoignure des rues Baronne et Jackson, et mesurant 61 pieds 1 pouce et 1 ligne de face à la rue Baronne sur une profondeur entre lignes parallèles et égales de 123 pieds 7 pouces et 4 lignes et est composé de presque du tout du lot original désigné par le No 21. Ces splendides résidences sont commodes, ayant le plafond très élevé et sont tous bien ventilés.

5° Un certain ilet de terre composé de dix-huit lots de dimensions variés, numéroté de 1 à 18 inclusivement borné par les rues Dorgenois, Rocheblave, Melpomène et Thalie, et une ligne qui le divise des autres propriétés acquises par John Coyle, le 25 juin 1888, conformément à un acte passé pardevant N. B. Trist, notaire.

Conditions—Comptant, et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1897, en sus du prix de leurs adjudications et de faire un dépôt de 10 pour cent du prix de leur enchère pour lier la v